



## Échecs et Mixte!

53 rue Claude Genin

38100 Grenoble

[echecsetmixte@gmail.com](mailto:echecsetmixte@gmail.com)

[www.echecsetmixte.fr](http://www.echecsetmixte.fr)

### Procès-verbal du Comité Directeur

5 novembre 2015

(19h10 - 20h45)

**Présents:** Isabelle Billard, Mathilde Congiu, Aude Soubrier et Aurélie Dacalor.

**Absent excusé non représenté:** Fabien Libiszewski.

La réunion se déroule par Skype sur un ordre du jour préalablement fixé par voie électronique. Mathilde Congiu est désignée secrétaire de séance.

#### 1. Bilan administratif

Isabelle Billard souhaite soulever un certain nombre de questions à propos de la gestion administrative de l'association.

Un club d'échecs a fait sa demande d'adhésion à l'association « Échecs et Mixtes ! ». Il faut donc établir si la personne morale aura le droit à un seul vote ou à un nombre de votes représentatif du nombre d'adhérents à leur association pour l'assemblée générale annuelle. Aurélie Dacalor nous explique que si rien n'est mentionné à ce sujet dans les statuts, une personne morale se voit attribuer une seule voix au même titre que les personnes physiques. La discussion se porte sur la légitimité ou non à recevoir plus de voix pour une association. Les membres présents votent à l'unanimité le non-changement des statuts et donc l'attribution d'une voix/une personne physique ou morale.

Est ensuite évoqué le lieu de l'Assemblée Générale annuelle qui devra se dérouler en février 2016 et les règles qu'il faudra appliquer pour l'organisation de celle-ci. Aurélie Dacalor nous précise qu'en l'état actuel, nous pouvons l'organiser via Skype ou une conférence téléphonique avec un prestataire payant comme *Arkadin*. Nos fonds actuels nous le permettraient aisément. Il faudra donc décider à l'avenir si cette réunion se déroulera par ce biais ou bien au cours d'une compétition échiquéenne où un grand nombre de membres de l'association seraient présent ou encore dans un local à Paris. Pour le moment c'est le premier moyen qui semble être privilégié.

Isabelle Billard nous invite à voter le transfert du siège social de l'association, ainsi qu'à inscrire dans les statuts l'attribution d'une voix par membre votant à l'assemblée générale, qu'il s'agisse d'une personne physique comme d'une personne morale représentée. Ces propositions sont entérinées à l'unanimité. Les statuts seront modifiés par Aurélie Dacalor pour communiquer l'information à la banque et aux administrations.

Aude Soubrier nous demande enfin une plus grande rigueur dans l'envoi des chèques pour que la gestion des comptes soit plus aisée.

## **2. Les actions de l'association « Échecs et Mixte ! »**

- L'association Fémix a répondu à Aude Soubrier mais n'a pas donné suite à nos demandes. Nous attendons toujours des informations complémentaires pour y adhérer. Il faudrait essayer de les contacter par un autre moyen.
- Le courrier électronique à la journaliste de Sportissima est resté sans réponse.
- La Journaliste d'Elle n'a plus répondu aux messages. Il faudrait la recontacter une semaine avant le championnat du Val d'Oise.
- L'activité du site internet est en baisse et on regrette une trop faible participation des hommes de l'association. Aude Soubrier évoque un problème de participation en général auquel on pourrait remédier par une Newsletter et une incitation à tous les adhérents à proposer sujets et articles.
- Aude Soubrier évoque également son activité sur Facebook.

## **3. Communiqué d'Echecs et Mixte ! aux présidents de Ligue**

Comme au cours de la dernière assemblée, la lettre adressée aux présidents de Ligue reste la priorité des actions que doit mener l'association. Isabelle Billard propose d'étoffer cette lettre avec les chiffres des championnats départementaux de l'année 2014 pour déterminer trois catégories :

- Les championnats mixtes par principe
- Les championnats mixtes par nécessité (pas assez de filles dans la catégorie)
- Les championnats séparés

Il faudrait donc mettre à jour cette lettre et l'envoyer dans les prochaines semaines. La date du samedi 21 novembre est arrêtée pour procéder à l'envoi de ce communiqué.

## **4. Communiqué aux arbitres**

Un autre communiqué est à prévoir, celui aux arbitres. Dans la mesure où les championnats mixtes sont parfois récusés pour des raisons d'organisation, il est important de mettre les arbitres de notre côté. Pour cela il faut préparer un argumentaire répondant à toutes les problématiques d'organisation de championnats mixtes du niveau local au niveau national. Pour ce faire nous décidons de mettre à contribution l'arbitre international qui fait partie de notre association, John Lewis. Nous déterminons déjà les problématiques suivantes :

- a) Comment fait-on la sélection des jeunes filles pour la compétition supérieure ?
- b) Problème du système suisse
- c) Problème des possibles arrangements pour les places qualificatives

## **5. Les articles à paraître sur le site**

Isabelle Billard prépare un article sur le « Guide d'organisation d'une compétition féminine ». Des articles de Maël Mevel, Mathilde Choisy et Joachim Iglesias sont encore attendus.

Il faudrait aussi rechercher de nouveaux témoignages pour notre site.

Une interview pour les entraîneurs est en cours d'élaboration et sera bientôt envoyée.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôture la séance à 20h45.

Isabelle Billard

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Billard', enclosed within a large, loopy, handwritten flourish that extends to the right.